

PROJET PEDAGOGIQUE DES INSTITUTS DE FORMATIONS EN SOINS

INFIRMIERS DE L'HÔPITAL DU GRAND EST FRANCILIEN

Sites de Coulommiers, Magny-le-Hongre, Meaux

Formation infirmière

« Les seules connaissances qui puissent influencer le comportement d'un individu sont celles qu'il découvre par lui-même et qu'il s'approprie. » Carl ROGERS

Sommaire

Introduction :.....	3
Finalités de la formation.....	4
Nos valeurs	4
La place de l'apprenant	5
Le formateur et la posture pédagogique	5
Les principes pédagogiques.....	6
L'alternance	6
Le stage.....	7
Les méthodes pédagogiques :	8
Le suivi pédagogique	8
L'intention du suivi pédagogique	9
Les rôles et les missions du formateur référent du suivi pédagogique	9
Les missions en tant qu'accompagnateur	9
Les missions en tant qu'évaluateur	9
L'organisation du suivi pédagogique.....	10

Introduction :

Ce projet pédagogique est le résultat d'un travail collectif des équipes pédagogiques des 3 IFSI du GHEF. La formalisation du projet pédagogique a pour objectif de clarifier le sens de la formation, de faciliter les échanges entre les différents partenaires (étudiants, élèves, formateurs, professionnels de santé, l'université de Paris Est Créteil, le Conseil Régional d'Ile de France et l'ARS Ile de France.)

C'est le document de référence pour tous les acteurs de la formation et particulièrement pour l'apprenant dans la construction de son identité professionnelle, en prenant en compte son projet professionnel, ainsi que l'environnement sanitaire et social. Il est en adéquation avec l'évolution des pratiques professionnelles et les besoins en santé de la population. Il permet la communication entre tous les acteurs de la formation. Pour cela, il propose et précise les conditions indispensables pour préparer les futurs professionnels. Il est centré sur l'apprenant dans un processus d'accompagnement à la réussite de son projet.

Les référentiels de formation sont inscrits dans le courant pédagogique **socioconstructiviste**.

« Apprendre est un processus interactif dans lequel les gens apprennent les uns des autres ». (Bruner)

Ce courant est **centré sur l'apprenant**. L'apprentissage est bien alors un processus individuel, actif et constructif et les représentations de l'apprenant sont au cœur de ce processus.

L'apprenant est un adulte avec une histoire personnelle, des expériences, une position sociale, des valeurs et des ressources. Ses potentiels, ses aptitudes et sa volonté d'entrer dans une dynamique de changement, lui permettent de développer les compétences professionnelles attendues. Il est auteur et acteur de son processus d'apprentissage.

Finalités de la formation

« Les référentiels de formation ont pour objet de professionnaliser le parcours de l'apprenant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements. L'apprenant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri-professionnelle ».

Ce parcours vise à former un professionnel de santé novice agissant avec compétence, capable de dispenser des soins dans toutes leurs dimensions et de prendre en charge un groupe de patients en toute sécurité et qui s'inscrit dans une perspective d'évolution et d'adaptation professionnelle.

La formation sera centrée sur la professionnalisation. Elle permettra aux apprenants de développer leurs capacités d'adaptabilité, d'analyse et de réflexivité en vue de devenir autonome.

Nos valeurs

La formation vise à développer chez les étudiants les valeurs reconnues de la profession : respect de soi et de l'autre, rigueur, bienveillance, tolérance, équité, honnêteté, tout en tenant compte de leurs propres valeurs et convictions afin de répondre aux exigences de la profession

Le respect : « un sentiment qui porte à traiter quelqu'un, quelque chose avec de grands égards, à ne pas porter atteinte à quelque chose »¹.

L'équité : dans la reconnaissance des droits de chaque apprenant, dans la mise à disposition des moyens, dans l'impartialité de l'évaluation, dans le respect du règlement intérieur.

La bienveillance : C'est « [...] un état d'esprit fait d'une certaine maturation qui est indispensable pour créer un climat de confiance. Elle se manifeste par l'écoute et suppose attention, intérêt, indulgence et le sens du non jugement».²

Les valeurs énoncées n'ont de raison d'être que si elles animent nos actes et notre réflexion au quotidien. Ce sont les bases de la relation pédagogique, de la reconnaissance mutuelle, de la bienveillance et de l'altérité.

L'acceptation des différences, nécessite une grande ouverture d'esprit, permet l'enrichissement personnel, participe à la progression des individus et à une plus grande efficacité de l'action.

¹ Dictionnaire Larousse

² Phaneuf M., inf., cours Ethique, 2006

L'équipe pédagogique s'engage également à respecter et honorer ces valeurs. L'apprentissage ne peut se faire que dans une relation de confiance réciproque.

Pour l'équipe pédagogique, les valeurs donnent sens aux actes et se réfèrent à l'éthique professionnelle.

La place de l'apprenant

L'équipe pédagogique considère l'étudiant comme une personne unique, avec son expérience propre, avec des qualités et aptitudes particulières et un projet initial.

Il a des capacités personnelles qui, confrontées au processus de formation, l'amèneront à construire ses propres compétences nécessaires à l'exercice de la profession et faire évoluer son projet professionnel.

C'est un apprenant, capable d'initiatives, d'engagement actif dans le processus de son développement personnel et professionnel.

Il est capable de choix, d'identifier et d'analyser ses besoins grâce à l'accompagnement des formateurs et des professionnels en stage donc de s'autodéterminer dans la poursuite de sa formation.

Il est considéré comme acteur de sa formation puisqu'il construit son projet professionnel tout en construisant ses savoirs. Il est responsable de ses actes et de ce qui se passe dans sa formation.

Le formateur et la posture pédagogique

Le formateur, issu de la filière infirmière est garant du dispositif d'apprentissage.

Il a des compétences qui lui permettent d'exercer des fonctions dans les domaines pédagogiques, organisationnels, de recherche et de représentation de la profession et de l'institution.

La relation pédagogique favorise la progression de l'étudiant dans un processus d'apprentissage professionnel.

Il permet à l'apprenant d'opérer le transfert théorie - pratique et pratique - théorie.

Il est responsable de la mise en œuvre des moyens afin de permettre aux étudiants l'atteinte des objectifs de formation.

Les méthodes pédagogiques permettent l'appropriation des connaissances enseignées et le transfert en situation de travail.

Les modalités pédagogiques sont orientées vers la construction des savoirs par l'étudiant. Elles relèvent d'une pédagogie différenciée. Elles s'appuient sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les personnes.

La pédagogie différenciée est centrée sur l'étudiant. « *Il n'y a pas deux apprenants qui apprennent de la même manière* ». R. Burns

Grâce à **la relation andragogique**³ que le formateur instaure avec l'apprenant, il repère ses potentialités et/ou ses difficultés. Il facilite l'acquisition de savoirs, accompagne la réflexion et favorise l'émergence de sens.

C'est une relation d'adulte à adulte, basée sur l'écoute et la confiance.

C'est une relation interactive, d'échanges et de réciprocité, où la communication est au cœur de la relation.

Le formateur est également un médiateur. Il travaille en étroite relation avec les professionnels des terrains de stage.

Il travaille en équipe pour construire et faire vivre collégalement au quotidien le projet pédagogique commun. Il s'interroge et analyse ses pratiques professionnelles et s'inscrit dans les projets institutionnels.

Les principes pédagogiques

L'alternance

Pour Philippe PERRENOUD « *l'alternance désigne le va et vient d'un futur professionnel entre deux lieux de formation, d'une part un institut de formation initiale, d'autre part, un ou plusieurs lieux de stage* ».

Elle permet l'acquisition des compétences.

L'approche par compétences sous-tend :

- L'alternance intégrative
- Le socioconstructivisme : Apprendre à l'étudiant à apprendre
- Les situations d'apprentissage pour « comprendre », « agir », « transférer »

L'alternance intégrative répond à la volonté des apprenants d'être confrontés rapidement aux réalités professionnelles. Elle favorise la combinaison entre les savoirs formels et les savoirs pratiques.

L'alternance nécessite un engagement et une collaboration de tous les acteurs de la formation.

³ Andragogie : signifie l'art d'enseigner aux adultes « Andros_ agogos_ homme-adulte_ guide ». D'après T.Linderman, les cinq caractéristiques de l'andragogie sont : le besoin de savoir avant d'entrer en formation, le concept de soi de l'apprenant, la volonté d'apprendre, l'orientation de l'apprentissage et surtout l'expérience, qui est la clef de voûte et la caractéristique majeure de l'andragogie. « Les grands principes de la formation d'adultes en éducation pour la santé », BAEZA C., p. 23, In Formation en éducation pour la santé, Ed.Inpes, 2009, 100 p.

Au cours de la formation, l'équipe pédagogique facilite les liens entre théorie et pratique notamment à partir du suivi pédagogique, de la formulation des objectifs de stage, d'analyses de situations et de bilans de stages.

Ceci permet aux apprenants de travailler les trois paliers d'apprentissage :

- « Comprendre » pour acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations
- « Agir » pour mobiliser les savoirs et acquérir la capacité d'agir et d'évaluer son action
- « Transférer » : pour conceptualiser et acquérir la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le stage

La construction professionnelle de l'étudiant en soins infirmiers passe aujourd'hui par une coopération tripartite entre ce dernier, le formateur et le soignant au sein d'un parcours individualisé formalisé par une politique de stage au sein des IFSI du groupement.

L'attribution des stages est réalisée en fonction des niveaux d'acquisition de chaque apprenant au regard de la typologie, conformément aux données règlementaires.

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant, mais également des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Il contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière

Le stage, lieu de professionnalisation permet à l'apprenant de :

- Confronter ses représentations à la réalité
- Acquérir et mobiliser des connaissances
- Développer ses habiletés gestuelles
- Acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels
- Exercer son jugement clinique
- Centrer son écoute sur la personne soignée
- Proposer des soins de qualité individualisés
- Prendre progressivement des initiatives et des responsabilités
- Reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose

- Mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences

Les méthodes pédagogiques :

Les formateurs des instituts de formation du GHEF proposent des méthodes pédagogiques variées, adaptées au processus d'apprentissage des publics concernés :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés (½ promotion, ¼ de promotion)
- Pédagogie inversée
- Simulation procédurale et moyenne fidélité
- E-learning
- Pratiques ludiques : serious-game, rando-quizz, pharmacup, Adventure Game, Flash Cards...

Les méthodes pédagogiques sont également adaptées au contexte sanitaire, utilisation de plateformes pour assurer des cours en distanciel.

Le suivi pédagogique

Historiquement, le terme de suivi pédagogique apparaît dans le programme des études conduisant au diplôme d'Etat Infirmier. Il est « basé sur l'accompagnement et le développement personnel de l'étudiant en vue d'une meilleure intégration des connaissances par celui-ci »⁴.

La notion de suivi pédagogique est ensuite mentionnée par Geneviève ROBERTON dans la circulaire relative à la mise en place de la réforme des études d'infirmiers du 28 juillet 1992. Ce suivi pédagogique est défini comme « un temps de formation qui a pour but de permettre l'accompagnement des étudiants tout au long de leur cursus d'étude. Il fait l'objet d'un contrat passé entre l'étudiant et l'équipe enseignante en vue de permettre à l'étudiant en fonction de ses besoins et de ses demandes, d'acquérir les connaissances indispensables à un bon exercice de sa future profession ».

Selon Maela PAUL, « Accompagner, c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui ». C'est un processus qui met en œuvre un contrat temporaire entre deux personnes d'inégale puissance qui cheminent ensemble afin d'opérer un déplacement du rapport à soi, aux autres et au monde en réponse à une situation particulière.

Toujours selon Maela PAUL, « Accompagner signifie tout à la fois guider (c'est-à-dire orienter, conseiller), escorter (c'est-à-dire aider, protéger, surveiller) et conduire (c'est-à-dire diriger,

⁴ Programme des études conduisant au diplôme d'état infirmier (Bulletin Officiel des affaires sociales et de l'intégration n°92/43 du 7 mai 1992)

enseigner, instruire, éduquer, former, initier). Cette définition conditionne les fonctions et la position d'accompagnateur.

L'intention du suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est une pratique pédagogique qui participe à la professionnalisation de l'étudiant/élève via un accompagnement personnalisé. Chaque apprenant est suivi par le même formateur tout au long de son parcours

Les rôles et les missions du formateur référent du suivi pédagogique

Le formateur référent du suivi pédagogique a deux principaux rôles ; celui d'accompagnateur et d'évaluateur.

Les missions en tant qu'accompagnateur

Instaurer une relation pédagogique avec l'étudiant basée sur la confiance respectueuse et la bienveillance

Accompagner l'étudiant dans :

- Ses méthodes d'apprentissage
- L'autoévaluation de ses acquisitions et l'identification de ses problématiques d'apprentissage à l'aide du Portfolio et de ses résultats théoriques semestriels
- L'identification des objectifs d'apprentissage et des ressources nécessaires à sa progression et son autonomisation dans ses apprentissages
- La construction de son parcours de stage au regard de l'acquisition des compétences et de son projet professionnel
- La construction de son projet professionnel

Les missions en tant qu'évaluateur

- Analyser la situation pédagogique de l'étudiant au regard de ses résultats théoriques
- Analyser les feuilles d'évaluation des compétences en stage et proposer à la commission d'attribution des crédits la validation du stage
- Présenter les résultats de l'étudiant à la commission d'attribution des crédits
- Rédiger si nécessaire les contrats pédagogiques
- Evaluer certaines unités d'enseignement et/ou intégrative

L'organisation du suivi pédagogique

Au regard du cadre éthique et par conséquent de la relation de confiance qui s'instaure dès la première rencontre de suivi pédagogique, nous faisons le choix que les étudiants/élèves soient accompagnés par le même formateur référent tout au long de leur parcours de formation.

En termes de nombre de rencontre, le référentiel de formation note que « chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant fait le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le Portfolio »⁵.

Au regard des recommandations du référentiel de formation et de notre expérimentiel en termes d'accompagnement des étudiants, nous faisons le choix de programmer un minimum d'un suivi pédagogique individuel par semestre.

⁵ Profession Infirmier, recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'État et à l'exercice de la profession Berger Levrault mise à jour le 10/07/2020 p.65